



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE JORAT-MENTHUE DU LUNDI 12 JUIN 2023 à 20h00
(Sottens, à l'Emetteur)

01. Ouverture de la séance

Le Président, Christophe Korber ouvre la séance à 20h00. Il salue les membres présents.

La boursière communale, Clémence Grognoz, est présente pour cette séance.

Une présentation de la Fondation de probation aura lieu en fin de séance par Maître Michel Graz.

Des jeunes nés en 2007, invités par la Municipalité, sont présents pour découvrir le déroulement d'une séance du Conseil communal.

La secrétaire procède à l'appel. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

02. Procès-verbal de la séance du 23 mars 2023

Jean-Marc Hermans demande d'ajouter le titre complet de chaque préavis, pour plus de facilité de lecture.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

03. Communications du Président

Concernant les votations ainsi que les élections, Christophe Korber signale que la liste de scrutateurs externes se réduit. Il demande aux Conseillers s'ils auraient connaissance de personnes en dehors du Conseil souhaitant devenir scrutateurs externes.

Il rappelle que les jeunes doivent avoir le droit de vote pour devenir scrutateur.

Christophe Korber signale que des bulletins de vote en allemand ont été envoyés par erreur pour les prochaines votations (18 juin). Il informe que ceux-ci sont valables. Cependant, il est possible de demander au secrétariat communal un bulletin en français.

04. Communications de la Municipalité

Arbre de mon enfance

Bernard Joss rappelle que le 29 avril dernier a eu lieu la plantation de « l'arbre de mon enfance ». Sur dix-neuf enfants de sept ans invités, quinze étaient présents.

Antennes 5G

René Pernet informe que Swisscom a abandonné le projet de Villars-Tiercelin et de Montaubion-Chardonney. Le projet de Dommartin est actuellement au Tribunal fédéral.

Urbanisme

René Pernet informe qu'à chaque fois qu'il y a une mise à l'enquête au niveau de la commune, statistiquement une opposition de la grève du climat est reçue. Traiter une opposition demande deux à trois heures de travail à la commune. La rédaction d'un courrier étayé est nécessaire à la levée de cette opposition, pour autant que les autres règles soient respectées.

PACOM

Ont débuté le 22 mai dernier, les séances de conciliation avec les 33 opposants, respectivement 33 oppositions et trois observations.

La Municipalité consacre trente minutes par opposant. Ce temps permet de faire le tour du questionnement de celui-ci.

Début juillet aura lieu une séance de Municipalité avec l'urbaniste, dans le but de prendre une décision globale par rapport à ces oppositions et sur les possibilités de modifications qu'il faudra apporter par rapport au plan qui a été mis à l'enquête.

Ensuite, chaque opposant recevra un courrier avec la décision prise puis une séance sera organisée avec le Canton afin de faire valider les modifications proposées.

En cas d'oppositions maintenues, celles-ci seront présentées devant le Conseil dans le but d'être levées. Le plan de mise à l'enquête du PACOM sera alors transmis au canton pour approbation.

Par la suite, les personnes chez qui l'opposition sera levée, pourront faire recours auprès du Canton (CDAP).

MCH2 (Modèle comptable harmonisé 2^{ème} génération)

Le premier janvier 2025 a été retenu comme date d'entrée en vigueur de ce modèle comptable.

05. Préavis No 12-2023 : réfection de l'église de Peney-le-Jorat

Mathilde Goumaz présente des informations complémentaires. Il peut y avoir des surprises lors de travaux de réfections. En effet des canalisations peuvent être découvertes au moment de creuser. Elle informe qu'il n'y a pas de conduite des eaux usées et des eaux claires ainsi que d'eau potable sous l'église. Le bâtiment étant plus ancien.

Concernant la consommation d'énergie de l'éclairage extérieur, Mathilde Goumaz informe que le coût serait faible, 336 kwh par an soit 100 francs et 80 centimes par année. Le calcul a été fait sur une moyenne de six heures d'éclairage, c'est à dire de 22h à 00h en été et de 17h à 00h en hiver. De plus elle rappelle qu'il sera toujours possible de contrôler cet éclairage.

La lecture du préavis n'est pas demandée.

La commission des finances présente son rapport.

La commission ad-hoc présente son rapport.

La discussion est ouverte, il n'y a pas de question.

Le préavis est accepté à la majorité avec une abstention.

06. Préavis No 16-2023 : Comptes 2022

La lecture du préavis n'est pas demandée.

La commission de gestion présente son rapport.

La discussion est ouverte, il n'y a pas de question.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

07. Préavis No 17-2023 : Rapport de gestion 2022

La lecture du préavis n'est pas demandée.

La commission de gestion présente son rapport.

La discussion est ouverte, il n'y a pas de question.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

08. Préavis No 18-2023 : Arrêté d'imposition 2024

La lecture du préavis n'est pas demandée.

La commission des finances présente son rapport.

La discussion est ouverte, il n'y a pas de question.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

09. Elections statutaires (président, vice-président, scrutateurs et suppléants)

Le vice-président Alain Maillard prend la parole et ouvre cette partie dédiée à l'élection des membres du Bureau du Conseil.

François Cornu a une proposition, qui est d'alterner annuellement la personne au poste de président ainsi que celle au poste de vice-président dans le but que les deux personnes puissent exercer régulièrement les deux postes.

La proposition est votée par l'assemblée, soit six acceptations, seize oppositions, quatorze abstentions. La proposition est donc rejetée.

Christophe Korber se présente comme président, qui est élu par applaudissements.

Laurette Jaton et Jean-Marc Hermans se présentent comme scrutateurs, qui sont élus par applaudissements.

Maude Gavillet et Françoise Gurtner se présentent comme scrutatrices suppléantes, qui sont élues par applaudissements.

Alain Maillard se présente comme vice-président, qui est élu par applaudissements.

10. Communications (2^{ème} partie)

Projet garderie de Villars-Tiercelin

René Pernet présente l'avancée du projet.

La Municipalité a des contacts avec le Bureau d'aide au maître d'ouvrage (Bureau Fragnière FP) et l'architecte Vincent Aubert.

Trois ingénieurs sont à nommer, soit l'ingénieur civil, l'ingénieur CVS (chauffage, ventilation, sanitaire) et l'ingénieur électricité. La date du 3 juillet est retenue pour la signature avec ces trois ingénieurs. Ceux-ci débuteront leurs travaux au mois d'août pour une validation des concepts globaux.

En 2024 viendra un travail de réflexions quant à la réalisation. Pour arriver à une validation avec la Municipalité, l'architecte ainsi que les ingénieurs, à la fin de l'été 2024.

En fonction de l'avancée du dossier, il sera demandé au bureau du Conseil que la commission soit disponible, le but étant une présentation d'un préavis en décembre.

Avec ces éléments, une mise à l'enquête pourrait être imaginée en janvier 2025.

Eau potable, AIEHJ et eaux claires

Concernant le réservoir des Esserts, Bernard Krieg apporte des informations sur le retour des offres. Le mandataire NPPR doit travailler sur ce projet afin que le devis puisse répondre au crédit qui avait été voté dans le préavis. Au vu du coût de cette infrastructure, un conseil supplémentaire d'ingénieurs a été demandé (CSD Lausanne) afin de confirmer et commenter les concepts du Bureau NPPR.

L'entretien et les mesures correctives en lien avec les écoulements d'eau liés aux orages continuent.

Concernant les AF, l'étape deux des améliorations foncières, un préavis sera peut-être présenté au 2^{ème} semestre 2023.

A propos des berges du Vany, les travaux étaient prévus pour l'automne 2023. L'entreprise a proposé de débuter les travaux en été pour profiter d'une météo plus sèche afin de diminuer l'impact sur le terrain. Il doit de ce fait y avoir à nouveau des discussions.

Eaux usées et STEP

Du côté de Montaubion-Chardonney, des travaux seront peut-être à prévoir au niveau du tableau d'automatisme (signalisation d'alarme à distance). Ces travaux ne sont pas prévus pour cette année.

A Villars-Tiercelin, il avait été discuté de changer le surpresseur. Ces travaux sont comptés dans le budget de cette année.

A Sottens, des variateurs de fréquence seront installés dans le but d'économiser de l'énergie. En permettant de faire fonctionner certains équipements à des régimes différents et non plus en continu.

Routes et chemins

Bernard Krieg présente un plan communal des différents types de chemins. Le but étant d'engager un mandataire afin de faire un état des lieux et d'engager une réflexion autour des infrastructures de la commune. Dans le but de planifier au mieux les futurs travaux d'entretiens.

Concernant l'arrêt de bus de Villars-Tiercelin, les travaux se terminent le 9 juin. Le crédit voté était de CHF 130'000.- environ et le coût des travaux sera inférieur à CHF 100'000.- environ.

Le nom de l'arrêt de bus sera « Sentier handicap & nature ».

Les travaux à Montaubion-Chardonney ont débuté, dans un premier temps l'accès se fait côté sud et par la suite côté nord.

La Municipalité s'est faite conseiller par la DGMR concernant la création de zones 30km/h dans la commune. Les réflexions se poursuivent et il faudra tenir compte d'une signalisation plus importante pour ces zones.

Energie

Bernard Krieg annonce que le règlement révisé lors du dernier Conseil a été accepté par le canton.

Concernant le programme cantonal éco-logement, les travaux ont été finalisés. Le montant du remboursement de la part du canton ne satisfait pas la Municipalité. Les discussions sont donc toujours en cours.

PECC (Plan Energie Climat Communal)

La Municipalité ainsi que la commission énergie vont utiliser les mesures du PECC afin de réaliser une analyse de ce qui a déjà été fait et ce qui devrait encore être fait. Le but étant de poser des priorités dans les mesures à réaliser en se basant sur les compétences existantes et une approche individuelle des membres de la commission et de la Municipalité.

Concernant une soirée « Bonnes Ondes » à l'Antenne. La commission énergie pourrait avoir des thématiques à partager avec la population. Il est donc envisagé de se rendre à l'Antenne pour en discuter.

En ce qui concerne la borne de recharge de Peney-le-Jorat, la recherche de conseils de prestataires est en cours.

Consultation des horaires de bus 2024

Il y a eu prise de position par la commune, souhaitant que la ligne 440 passe par Chardonney et Sottens.

Concernant la ligne 435 Thierrens-Croisettes, la commune souhaite avoir, dans le futur, le passage d'un bus pyjama.

Toujours du côté de la ligne 435, une course à midi a été ajoutée ainsi qu'une nouvelle vers 22h30 environ en provenance des Croisettes.

Suite à ces ajouts, le décompte annuel de la contribution communale va vraisemblablement augmenter de CHF 20'000.- environ.

Evénements

René Pernet annonce que pour la fête du 1er août, un tournoi de pétanque sur le site de l'Emetteur sera organisé par la jeunesse de Villars-Tiercelin.

La sortie des aînés aura lieu le 13 juillet au giron de Hermenches.

Le 22 septembre aura lieu un évènement pour l'accueil des nouveaux habitants, avec la présence des sociétés locales.

Mathilde Goumaz présente un compte rendu de « Gros de Vaud bouge ». La commune a fait un très bon résultat (71'715 minutes) notamment grâce aux activités organisées par les sociétés locales et des privés.

STI

Mathilde Goumaz informe qu'il faut tenir compte d'un délai minimum de 3 mois lors de l'élaboration d'un projet de mise à l'enquête.

Plan d'affectation de l'Emetteur

David Gavillet informe que le plan a été remis au canton pour l'examen préalable, le délai est de 3 à 6 mois. En fonction du retour de la part du canton, pourra débuter la mise à l'enquête publique. Ensuite en cas d'oppositions, il faudra tenir compte d'un temps pour réaliser les séances de conciliation. Si des oppositions sont maintenues, elles seront présentées au Conseil communal. Toutes ces étapes devraient s'étaler sur une année. Ensuite le projet de déchetterie pourra à nouveau être abordé.

ASIRE

Le 25 avril dernier le Conseil intercommunal de l'ASIRE a voté un crédit pour l'extension du collège de Poliez-Pittet, qui concerne les élèves de Villars-Tiercelin et Montaubion-Chardonney pour notre commune.

Le collège de Thierrens sera mis en service pour la rentrée d'août 2023.

Benne compactante de Villars-Mendraz

La mise à l'enquête sera publiée ce vendredi 16 juin.

11. Divers et propositions individuelles

Patrick Braillard a une question concernant la croisée Sottens-Chapelle-Villars-Mendraz. Serait-il possible de faire un giratoire ? En lien avec le nombre croissant d'accidents.

René Pernet répond que statistiquement, selon la DGMR, il n'y a pas suffisamment d'accident pour apporter des changements.

Serge Morisod partage le point de vue de Patrick Braillard.

La Municipalité ne peut pas fournir de statistiques à l'heure actuelle.

Alain Maillard interpelle la Municipalité, pourquoi ne pas éteindre l'éclairage public de 00h à 05h du matin dans toute la commune ?

Bernard Joss répond que l'éclairage est éteint en partie à Villars-Mendraz et à Sottens.

Il est complètement éteint à Montaubion-Chardonney. A Villars-Tiercelin l'éclairage est à ampoules LED.

Il n'est pas possible d'éteindre vers les passages piétons.

René Pernet ajoute que pour l'instant il n'est pas possible d'éteindre les lumières comme on le souhaite « par-ci par-là ».

Cela explique pourquoi à Peney-le-Jorat et à Villars-Tiercelin l'éclairage est plus important.

Joëlle Février demande s'il serait possible d'entreprendre quelque chose vers la sortie de Peney-le-Jorat direction Corcelles. En effet il a été observé que certains usagers de la route ne respectent pas la limitation de vitesse avant la sortie du village.

René Pernet répond qu'il est possible de mettre un radar pédagogique vers la sortie de Peney afin de faire de la prévention.

Joëlle Février demande s'il serait envisageable de poser un radar « classique ».

René Pernet répond que ce serait de la répression. Une demande pourrait être faite à la gendarmerie mais ce n'est pas la commune qui gère.

Olivier Sonderegger demande à ce que les rapports de commissions du Conseil puisse être envoyés aux Conseillers plus rapidement.

Raoul Lanz demande s'il serait possible d'optimiser/réglementer l'utilisation du parking de la grande salle à Peney-le-Jorat.

Il demande aussi s'il pourrait être possible d'améliorer l'aspect du jardin du souvenir du cimetière de Peney, par l'ajout de fleurs et de plaquettes avec les noms des défunts. Mathilde Goumaz répond qu'il est prévu de s'en occuper.

Il n'y a pas d'autre demande et proposition. Le prochain Conseil aura lieu le 25 septembre et le 11 décembre 2023.

Christophe Korber clôt la séance à 21h34.

Le Président :

Christophe Korber

La secrétaire :

Alisson Croce